

Commune de PLOUGASTEL-DAOULAS (29470)

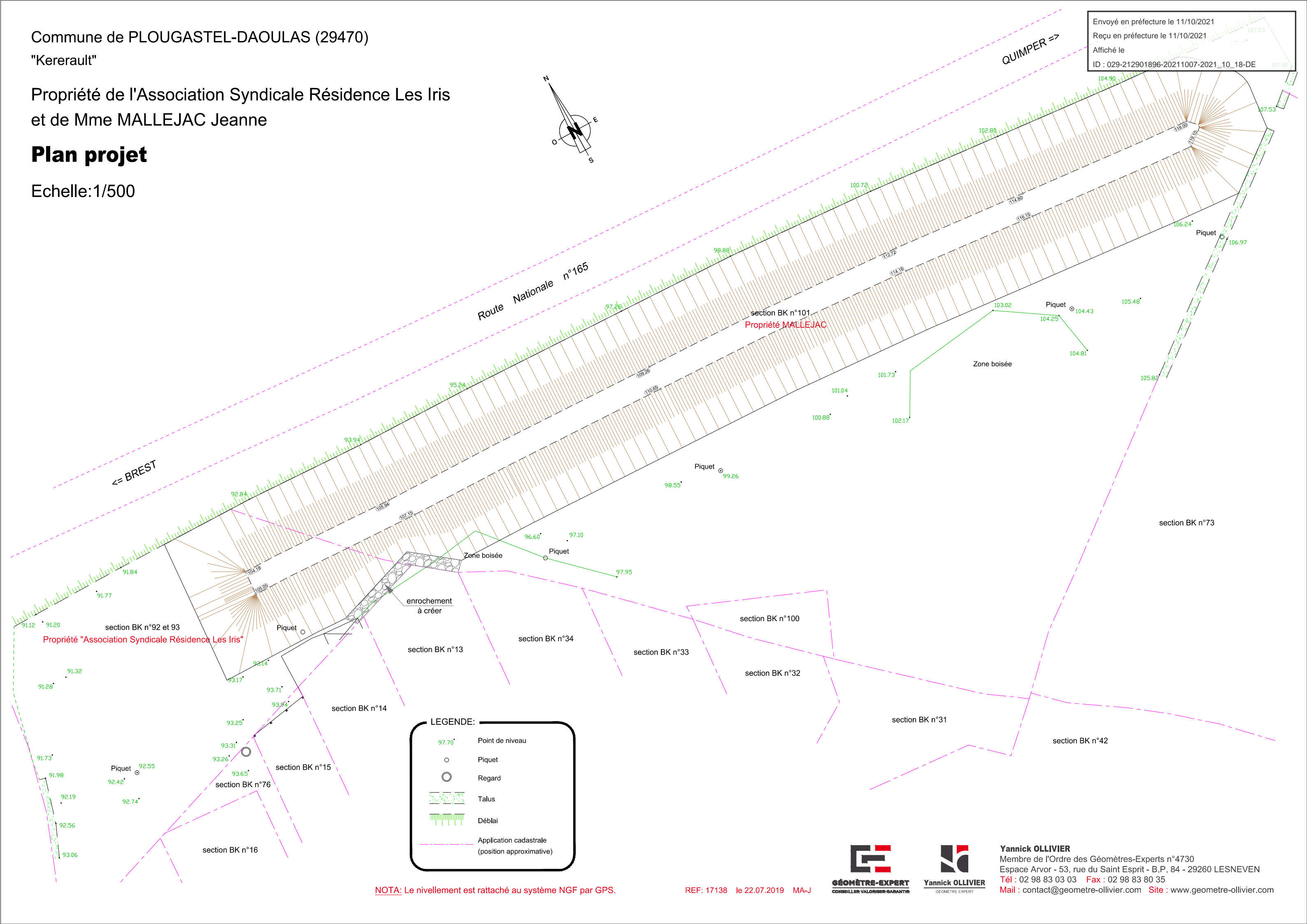
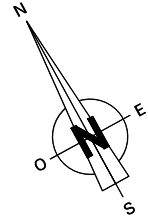
"Kererault"

Propriété de l'Association Syndicale Résidence Les Iris
et de Mme MALLEJAC Jeanne

Plan projet

Echelle:1/500

Envoyé en préfecture le 11/10/2021
Reçu en préfecture le 11/10/2021
Affiché le
ID : 029-212901896-20211007-2021_10_18-DE



LEGENDE:

- 97.70' Point de niveau
- Piquet
- ⊙ Regard
- Talus
- Déblai
- - - Application cadastrale (position approximative)

NOTA: Le nivellement est rattaché au système NGF par GPS.

REF: 17138 le 22.07.2019 MA-J



Yannick OLLIVIER
Membre de l'Ordre des Géomètres-Experts n°4730
Espace Arvor - 53, rue du Saint Esprit - B.P. 84 - 29260 LESNEVEN
Tél : 02 98 83 03 03 Fax : 02 98 83 80 35
Mail : contact@geometre-ollivier.com Site : www.geometre-ollivier.com

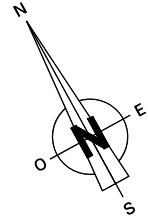
Commune de PLOUGASTEL-DAOULAS (29470)

"Kererault"

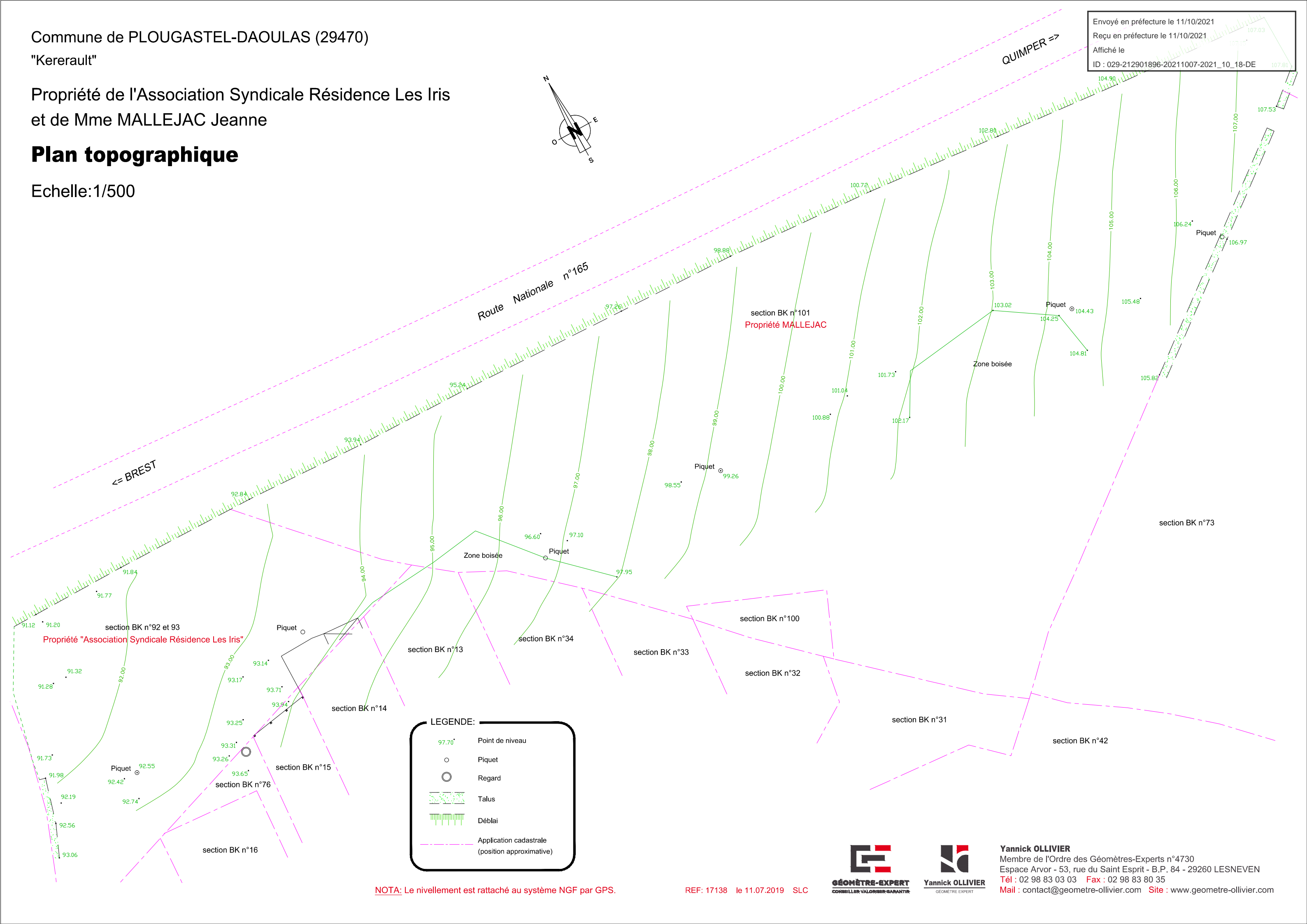
Propriété de l'Association Syndicale Résidence Les Iris
et de Mme MALLEJAC Jeanne

Plan topographique

Echelle:1/500



Envoyé en préfecture le 11/10/2021
Reçu en préfecture le 11/10/2021
Affiché le
ID : 029-212901896-20211007-2021_10_18-DE



LEGENDE:

- 97.70 Point de niveau
- Piquet
- ⊙ Regard
- Talus
- Déblai
- - - Application cadastrale (position approximative)

NOTA: Le nivellement est rattaché au système NGF par GPS.

REF: 17138 le 11.07.2019 SLC



Yannick OLLIVIER
Membre de l'Ordre des Géomètres-Experts n°4730
Espace Arvor - 53, rue du Saint Esprit - B.P. 84 - 29260 LESNEVEN
Tél : 02 98 83 03 03 Fax : 02 98 83 80 35
Mail : contact@geometre-ollivier.com Site : www.geometre-ollivier.com



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Plougastel-Daoulas (29470)

OBJET

2021-10-18

**Acquisition à titre
gratuit des
parcelles BK n°92
et 93 pour
aménagement
merlon anti-bruit
le long de la RN
165**

DATE DE
CONVOCAION
01 octobre 2021

DATE D’AFFICHAGE
08 octobre 2021

Nombre de Conseillers
en exercice.....33
Nombre de présents 32
Nombre d’absents0
Procurations1
Nombre de votants..33

“ **L’an 2021, le 07 octobre, à 18h30**” le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Dominique CAP, Maire.**

Etaients présents :

Dominique CAP, Patricia HENAFF, Jean-Jacques ANDRE, Françoise LOUEDEC, Bernard NICOLAS, Gwenaëlle GOUENNOU, Jean-Paul TOULLEC, Françoise MORVAN, Michel CORRE, Nathalie BATHANY, Yvan LACHUER, Flora GALAND, Claudine ORVOEN, Stéphane MICHEL, Romain ABGRALL, Sylvain GANGLOFF, Haoua LE GALL, Pascal JEULAND, Claire LE VOT, Raymond-Jean LAURET, Catherine BOTHUAN, François THOUROUDE, Julie MERCIER, Olivier LEBOSQUAIN, David MOAN, Aude BURGERCUZON, Stéphane LE GALL, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Kristen LE BLEIS, Damien RIVIER, Stéphane PERON

Etaients absents :

Etait représentée :

Brigitte DENIEL à Gwenaëlle GOUENNOU

Secrétaire de séance : Madame Catherine BOTHUAN

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

2021-10-18

Acquisition à titre gratuit des parcelles BK n°92 et 93 pour aménagement merlon anti-bruit le long de la RN 165

Rapporteur

Jean-Jacques ANDRE, 2^e Adjoint au Maire

Exposé

L'objectif poursuivi de la cession à titre gratuit par l'association syndicale des colotis de la résidence des Iris – rue René Madec, des parcelles cadastrées BK n° 92 et 93 d'une contenance respective de 101 m² et de 2.098 m² à la commune de Plougastel-Daoulas est de poursuivre et finaliser, depuis la parcelle attenante cadastrée BK n°101, l'aménagement du merlon anti-bruit engazonné autorisé par la déclaration préalable 029 189 19 0179 en date du 23 septembre 2019.

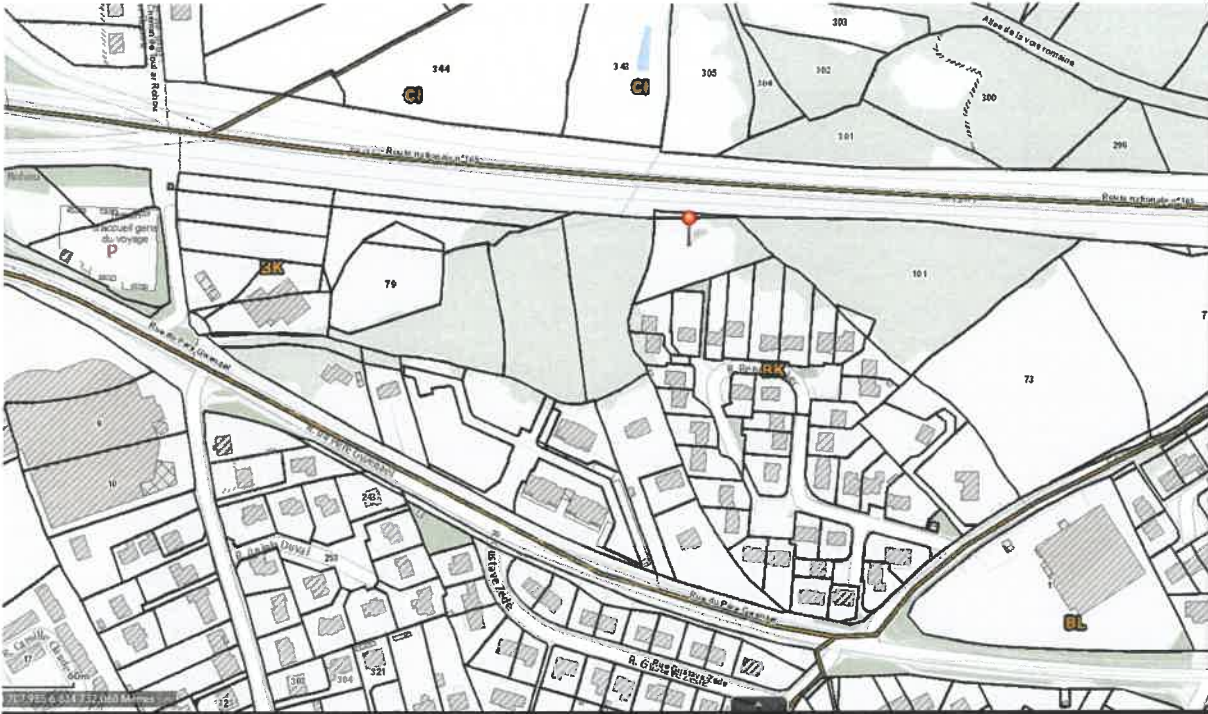
L'acquisition est proposée aux conditions suivantes :

- Elle sera effectuée à titre gratuit, en accord avec les propriétaires de la parcelle ;
- Les frais afférents à la vente (notaire, publicité foncière...) seront assumés par la commune de Plougastel-Daoulas.

Délibération

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident :

- D'approuver l'acquisition à titre gratuit au profit de la commune de Plougastel-Daoulas des terrains cadastrés section BK numéros 92 et 93 d'une surface de 2.098 m² ;
- D'approuver les dispositions qui précèdent et d'autoriser le maire ou son représentant, à signer les documents y afférant.

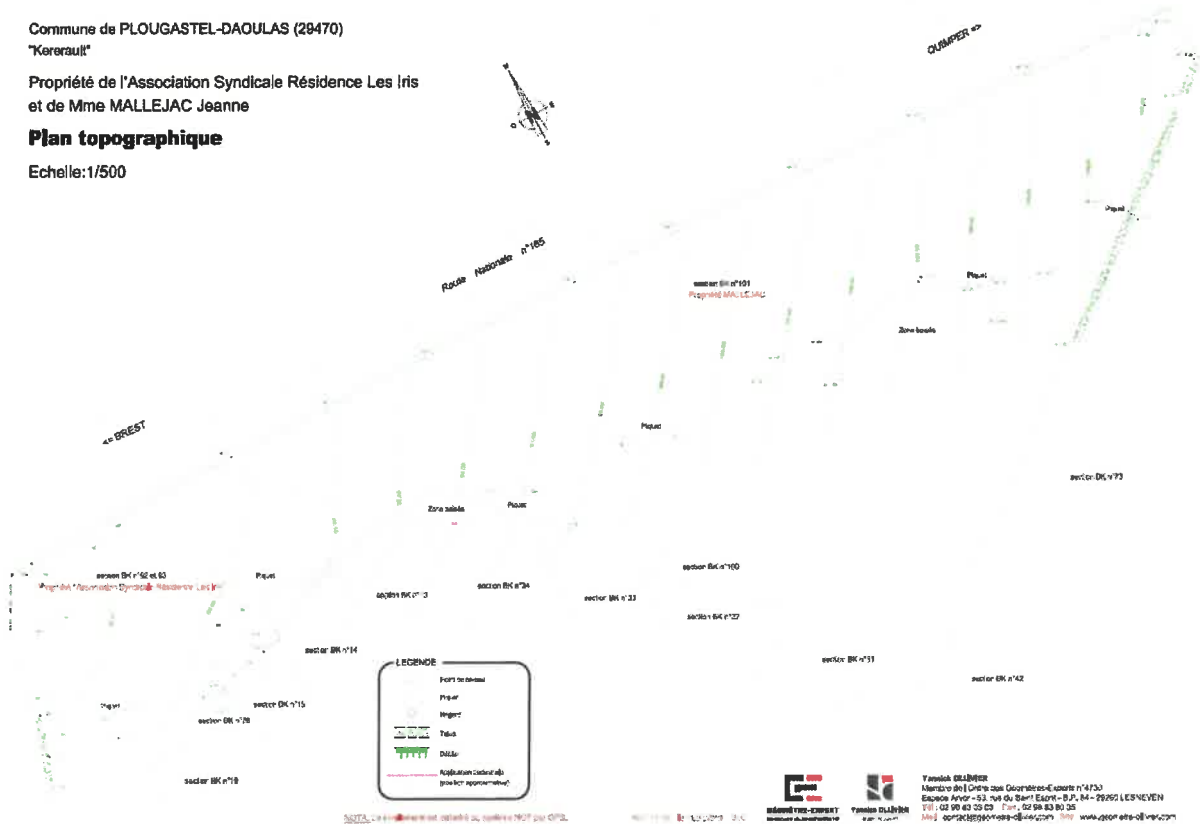


Commune de PLOUGASTEL-DAOULAS (28470)
 "Kererault"

Propriété de l'Association Syndicale Résidence Les Iris
 et de Mme MALLEJAC Jeanne

Plan topographique

Echelle:1/500

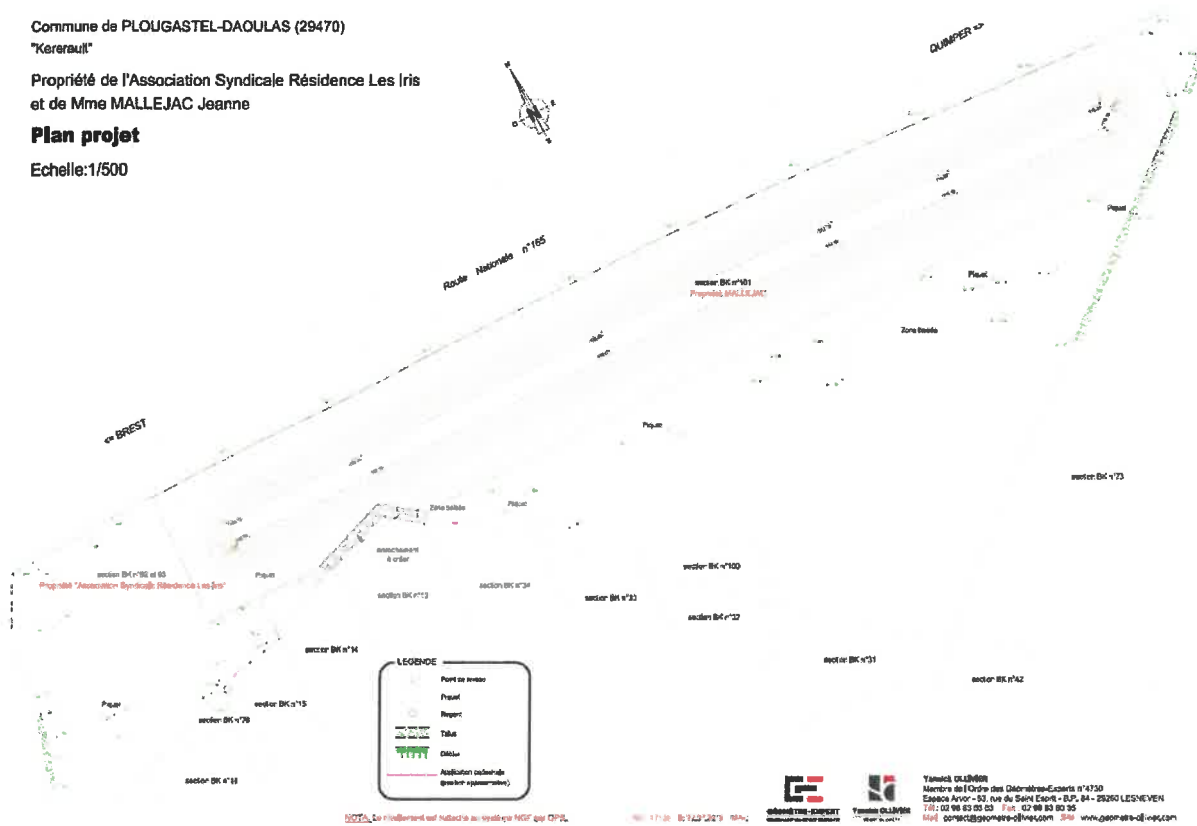


Commune de PLOUGASTEL-DAOULAS (29470)
 "Kereraul"

Propriété de l'Association Syndicale Résidence Les Iris
 et de Mme MALLEJAC Jeanne

Plan projet

Echelle:1/500



Entendue(s) la (les) :

Commission 1 FAGE 2020-2026 du 30-09-2021
 Commission 3 UTDD 2020-2026 du 30-09-2021

Vote

Conseillers présents 32
 Conseillers représentés 1
 Ayant voté pour 33
 Ayant voté contre 0
 S'étant abstenu 0
 N'ayant pas pris part au vote 0

Délibération du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Fait à Plougastel-Daoulas, le **07 octobre 2021**

**Le Maire,
 Dominique CAP**



CERTIFIE EXECUTOIRE par le Maire

Transmis à la Préfecture le 08-10-2021
 Publié le 08-10-2021
 Notifié le 11-10-2021